

Office de Tourisme du Val de Drôme
La Gare des Ramières
Chemin des Fouilles
26400 ALLEX

République Française
Extrait du registre des délibérations
91/12.03.2024

**Objet : Compte administratif et similitude compte de gestion
de l'Office de Tourisme du Val de Drôme – année 2023**

L'an deux mille vingt quatre , le douze mars .

Nombre de membres en exercice : 14 - Date de convocation : 14.02.2024

Présents : Benoit Maclin, Francine Dambrine, Jocelyne Caston, Marie Claire Bouttier, Odile Olivier, Fabien Lombard, Isabelle Gontard, Pouvoirs de Sandrine Vié à Marie Claire Bouttier, pouvoir de Anne Claire Regnier à Fabien Lombard, pouvoir de Christine Gambin à Benoit Maclin, Pouvoir de Jean Yves Morel à Isabelle Gontard, Pouvoir de Thierry Javelas à Jocelyne Caston.

Président de séance : Monsieur Benoit MACLIN

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Fabien LOMBARD

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code du Tourisme

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Val de Drôme en date du 20 décembre 2016 portant création des statuts de l'Office de Tourisme

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Val de Drôme en date du 23 juillet 2020 portant désignation des membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Vu l'article 12 des statuts de l'Office de Tourisme du Val de Drôme sur « le Budget »

Mr Benoit MACLIN, Président de l'Office de Tourisme se retire de la salle du comité de direction, Monsieur Fabien LOMBARD, présente le compte administratif 2023 de l'Office de Tourisme du Val de Drôme et le soumet à vote :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable accompagné de l'état de l'actif et l'état du passif ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de tous les mandats de paiement ordonnancés ;

	Fonctionnement	Résultats reportés	Résultat de clôture
Dépenses	333 683,41 €		333 683.41€
Recettes	348 258,69 €	33 258,79	381 517.48€

Les comptes administratifs et de gestion sont présentés en séance et joints à cette délibération.

Le Comité de direction décide :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- d'approuver la similitude des comptes entre le compte de gestion 2023 présenté par le comptable public et le compte administratif 2023.

Après en avoir délibéré, le comité de Direction :

DECIDE

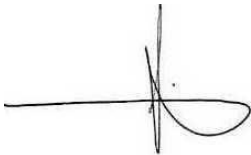
De voter le compte administratif présenté.

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- d'approuver la similitude des comptes entre le compte de gestion 2023 présenté par le comptable public et le compte administratif 2023.

Avec 12 voix pour, 0 Voix contre et 0 Abstention

Le secrétaire de séance

Fabien LOMBARD



Le Président,
Benoit MACLIN



Fait et délibéré à Allex les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme. Certifié exécutoire le 12 mars 2024